

Burundi : la nouvelle loi sur la CNTB adoptée par l'Assemblée Nationale

@rib News, 28/12/2013 â€“ Source AFPLes députés burundais ont adopté samedi un projet de loi controversé qui donne plus de pouvoirs à la commission chargée de régler les conflits fonciers (CNTB), et risque, selon ses détracteurs, de saper la réconciliation nationale. « L'Assemblée nationale vient d'adopter par 84 sur 84 députés présents le projet de loi portant révision de la loi créant la Commission nationale terres et autres biens (CNTB) », a déclaré son président, P. Ntavyohanyuma.

Le texte a été voté sans le groupe parlementaire du parti tutsi Uprona, qui s'est retiré pour ne pas cautionner une loi qui va mettre mal la réconciliation nationale ». Jusqu'ici, la CNTB ne pouvait pas se saisir de litiges réglés par les tribunaux ordinaires. Ses décisions pouvaient aussi être cassées par les juridictions ordinaires. La nouvelle loi lui donne la primauté sur les tribunaux et le pouvoir de rejurer les conflits jugés. La CNTB sera aussi dotée d'une juridiction spéciale, qui pourra court-circuiter les juridictions traditionnelles. « Ce vote tend vers la revanche d'un groupe (Hutu) sur un autre (Tutsi), c'est une mauvaise décision qui peut avoir de graves conséquences sur la paix », a lancé Pacifique Nininahazwe, figure de la société civile burundaise. « Je crains que ce ne soit une manœuvre but électoraliste avant les élections générales de 2015, cela va encore davantage diviser les Burundais ». L'histoire du Burundi est jalonnée depuis son indépendance en 1962 de nombreux massacres ethniques entre la minorité Tutsi, qui a longtemps été à la tête du pays, et la majorité Hutu (85% de la population). Ces massacres ont poussé des centaines de milliers de Hutus à l'exil. Ceux-ci sont rentrés à la faveur de la paix retrouvée et, à l'inverse des juridictions traditionnelles, la CNTB est accusée de leur donner systématiquement raison quand ils cherchent à récupérer des terres occupées par d'autres depuis leur départ. « C'est un grand jour, la CNTB va pouvoir travailler sans entraves et réhabiliter tous les rapatriés, qui ont vu voler leurs terres », s'est réjoui samedi un député du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, sous couvert d'anonymat. Ce projet de loi doit encore passer devant le Sénat. Mais il devrait être adopté sans aucun problème, le CNDD-FDD y disposant d'une majorité encore plus confortable qu'à l'Assemblée.